

**À propos de « Enquêter sur les migrations »,
Migrations Société, vol. 29, n° 167, janvier-mars
2017**

Alexandra Clavé-Mercier et Isabelle Rigoni

Mots-clés : approche qualitative, méthodologie, migration, relation d'enquête, terrain

1. En mars 2017, la revue *Migrations Société* consacrait un numéro aux enquêtes qualitatives sur les migrations¹. En tant qu'instigatrices et coordinatrices de ce dossier, nous proposons d'explicitier nos motivations scientifiques puis de présenter les contributions en les replaçant dans plusieurs questionnements centraux soulevés par ce numéro.
2. Les méthodes d'enquête n'ont jamais cessé d'être une préoccupation majeure pour les chercheurs travaillant sur les questions sociales. Pour autant, peu de manuels généraux accordent une place à la méthodologie de l'enquête de terrain d'un point de vue qualitatif et seuls quelques manuels spécifiques sont consacrés aux enquêtes anthropologiques et ethnographiques (Beaud et Weber 1997 ; Weber 2009 ; Copans 2011) ou sociologiques (Paugam 2010). Toutefois, l'analyse réflexive sur l'accès au terrain et son exploitation prend de plus en plus de place dans les restitutions d'enquête et les bibliographies des chercheurs, et de nombreux colloques et numéros de revues lui sont aussi consacrés. Si la valeur heuristique des méthodes d'enquête qualitative est aujourd'hui reconnue (Bensa et

¹ Voir le sommaire du numéro : <https://www.cairn.info/revue-migrations-societe-2017-1.htm>

Fassin 2008 ; Gutron et Legrand 2016), il convient encore d'accorder une plus large place à la réflexivité sur l'enquête elle-même. L'apport de ces questionnements nous semble particulièrement fécond en ce qui concerne les migrations : une analyse réflexive de l'enquête permet bien souvent de comprendre plus finement les sujets de la recherche et ses enjeux locaux (Clavé-Mercier 2016).

3. L'originalité de ce dossier est de s'intéresser non seulement aux enquêtes qualitatives en sciences sociales, mais également aux pratiques des travailleurs sociaux face à des interlocuteurs migrants ou encore aux enquêtes journalistiques lors de la couverture médiatique des migrations internationales ou de l'accueil des réfugiés. Nous avons pris le parti de regrouper ces différents types d'enquêtes en les appréhendant à partir du sujet commun des migrants/migrations. Plusieurs questions centrales ont ainsi émergé : le sujet transcende-t-il les méthodes propres à chaque champ professionnel ? Des questions méthodologiques se posent-elles de manière particulière dans les enquêtes sur les migrations ? Qu'est-ce qui réunit les différents types d'enquêteurs dans leurs manières d'aborder le sujet des migrations, ou encore dans leur rapport aux migrants enquêtés ?
4. La première partie du dossier est consacrée aux méthodes d'enquête en sciences sociales et à la posture du chercheur sur des terrains peu accessibles ou auprès de migrants ayant peu accès à la prise de parole. L'article d'Annalisa Lendaro (p. 29-40) vise à éclairer les enjeux et les difficultés d'une enquête menée à Lampedusa, qu'elle définit comme un « terrain difficile ». Alain Tarrius (p. 41-52) propose une interrogation sur l'identification du chercheur lors de son enquête sur les routes européennes de commerçants transmigrants, mettant en avant la fluidité des identités attribuées en fonction des situations d'enquête, des contextes et des perceptions des enquêtés. Bénédicte Michalon et Alice Corbet (p. 53-62) ont travaillé sur des centres de rétention administrative dans un pays d'Europe de l'Est et des camps de déplacés dans un pays du Sud (Haïti), auxquels elles ont eu accès grâce à leur collaboration avec des organisations non gouvernementales (ONG) intervenant en ces lieux. Les auteures engagent une réflexion sur les conséquences méthodologiques et éthiques des collaborations de chercheurs avec des organisations d'aide aux migrants. Enfin, Maïtena Armagnague, Claire Cossée,

Emma Cossée-Cruz, Sophie Hieronimy-Sachs et Nancy Lallouette (p. 63-76) présentent et questionnent leur collaboration entre artistes et sociologues et la mise en place d'une méthodologie d'enquête innovante, menée dans le cadre d'une recherche visant à rendre compte du point de vue de jeunes migrants concernant leurs expériences scolaires en France.

5. La deuxième partie offre une analyse sur les enquêtes administratives et sur le travail des professionnels de l'intervention sociale auprès des migrants. Manuel Boucher et Mohamed Belqasmi (p. 77-90) appuient leur réflexion sur la différence fondamentale entre les objectifs du travail social — qui vise à compenser les inégalités — et ceux de la recherche en sciences sociales — qui entend produire des connaissances en observant la société telle qu'elle est. Il s'agit dès lors d'interroger la tension entre ces deux perspectives et d'évaluer les positionnements possibles des chercheurs intégrés dans le champ social et travaillant sur les migrations. Alexis Spire (p. 91-100), quant à lui, part d'une réflexion sur le pouvoir discrétionnaire des « agents de l'immigration » pour analyser la « politique des guichets » dans le cadre du traitement administratif de l'asile.
6. Enfin, la dernière partie du dossier présente plusieurs entretiens révélant les modes de construction et de réalisation d'enquêtes journalistiques et documentaires sur les migrations. Interrogée sur l'émission « D'ici, d'ailleurs » qu'elle anime sur France Inter, Zoé Varier (p. 111-118) révèle des éléments de la fabrique de l'émission tout en s'interrogeant sur son rôle de passeuse d'histoires de vie. Laetitia van Eeckhout (p. 101-110), anciennement chargée de la rubrique « Immigration, intégration et diversité » au journal *Le Monde*, emprunte des chemins différents, préférant comprendre le politique pour raconter la société et appréhender ce qui touche à l'intime des migrants.

Conditions d'accès au terrain

7. Sans cesse confrontées à l'actualité politique, les questions migratoires ne sauraient être abordées sans une réflexion à la fois éthique et épistémologique sur l'accès au terrain et la sollicitation des sources. Doit-on qualifier les « terrains des migrations » comme étant particulièrement « sensibles » en raison de leurs

difficultés d'accès ? Cet adjectif qualifie aujourd'hui nombre de terrains, pour des raisons diverses allant d'une forme d'héroïsation du chercheur face aux difficultés présentées comme inhérentes au terrain, à un manque de distance avec les catégorisations politico-médiatiques. Or les terrains des migrations recouvrent pour leur part l'ensemble des sens donnés au qualificatif « sensible » dans l'analyse qu'ont effectuée les anthropologues Florence Bouillon, Marion Fresia et Virginie Tallio (2006) : porteurs d'une souffrance sociale (injustice, domination, etc.), ces « terrains sensibles » impliquent aussi, en raison de situations et de temporalités spécifiques, une mise à l'épreuve des méthodes « classiques », et donc une invention de nouvelles manières de faire de la part des enquêteurs, tout en relevant d'enjeux sociopolitiques particulièrement aigus.

8. Le terrain auprès de migrants se révèle souvent compliqué, en premier lieu en raison du statut juridico-administratif de ces derniers. Les témoignages peuvent être difficiles à recueillir du fait de la crainte d'une arrestation ou d'un refoulement liés à un statut précaire ou à une situation illégale. Pour autant, les migrants en situation irrégulière font l'objet d'enquêtes depuis une vingtaine d'années (Fassin, Morice, Quiminal 1997 ; Siméant 1998 ; Agier 2013 ; Djigo 2016). Monique Chemillier-Gendreau (1998) soulignait déjà les tensions entre la souveraineté nationale quant à la circulation et à l'admission des personnes sur le territoire national, et le droit des personnes à circuler d'un pays à un autre. Aujourd'hui, les tensions sont toujours vives entre une politique nationale d'immigration restrictive et les impératifs moraux et institutionnels liés au droit d'asile inscrit dans la Constitution française. Cette précarité des demandeurs d'asile et des réfugiés, à laquelle s'ajoute celle des étrangers en situation irrégulière et des migrants dont le droit au séjour est temporaire, contribue à fragiliser la relation d'enquête qui doit s'appuyer sur des relations de confiance et des garanties d'anonymat.
9. Les enquêteurs qui travaillent sur les institutions de confinement des étrangers soulignent les difficultés d'accès au terrain, la fermeture de ces lieux ne leur permettant pas d'y mener une enquête. Face à ce constat, et souvent suite à de multiples tentatives infructueuses, les contributeurs à ce dossier livrent plusieurs pistes d'action/réaction qui leur ont permis de mener à bien leurs recherches.

Annalisa Lendaro a fait de cette contrainte un atout en décidant de faire évoluer son objet d'enquête : alors qu'elle s'était dans un premier temps focalisée sur l'étude d'un Centre de premiers secours et d'accueil (CPSA) dans lequel se trouvaient des migrants, elle a élargi son terrain pour étudier plus globalement les perceptions qu'ont les habitants de Lampedusa de ces dispositifs de rétention. Alice Corbet et Bénédicte Michalon se sont tournées quant à elles vers des ONG avec lesquelles elles collaboraient, ce qui leur a permis un accès facilité aux camps de déplacés et de migrants. Si ces collaborations permettent de comprendre notamment le fonctionnement du dispositif humanitaire, elles ne sont pas sans poser de questions concernant les postures de chacun des acteurs (membres d'ONG et chercheurs) réunis autour d'un enjeu commun : l'acquisition de connaissances sur ces lieux de confinement. Alexis Spire donne à voir une autre modalité méthodologique qu'il met en œuvre pour étudier la « politique des guichets » dans le contrôle de l'immigration en France. Ses terrains sont des lieux fermés, non soumis à des regards extérieurs. Face au refus des agents d'être observés et à la nécessité de scruter leurs pratiques au guichet pour comprendre la relation entre usagers et représentants de l'État, il se fait embaucher parmi ses enquêtés, observant « en secret » ses collègues en jouant sur l'ambiguïté de son objet de recherche. Si cela ne va pas sans poser de difficultés, il souligne les avantages de cette posture méthodologique qui permet de comprendre de l'intérieur son objet d'enquête.

10. Pour accéder à des lieux et/ou à des sources, nombre d'enquêteurs passent parfois par des intermédiaires (personnes ressources, associations...) avec lesquels ils doivent composer. À moins de connaître les langues parlées par les migrants enquêtés, cette médiation se révèle bien souvent nécessaire. Toutefois, les chercheuses et artistes réunies dans le programme de recherche Evascol² (Maïtena Armagnague, Claire Cossée, Emma Cossée-Cruz, Sophie Hieronimy-Sachs et Nancy Lallouette) ont mis en place un dispositif méthodologique particulier qui

² Le programme de recherche EVASCOL vise à étudier les conditions de scolarisation des élèves allophones nouvellement arrivés en France. Coordonné par Maïtena Armagnague et Isabelle Rigoni à l'INSHEA-Grhapes, il est financé par le Défenseur des droits (2015-2017).

leur permet de s'affranchir de l'obstacle des langues dans l'accès au terrain. Pour rendre compte du point de vue des jeunes migrants sur leur expérience scolaire, elles utilisent différentes modalités d'expression et de communication comme l'image et la mise en scène du corps en tant qu'outils d'enquête. Cela leur permet de recueillir du matériau non verbal, tout en donnant aux enquêtés une place d'acteur dans la recherche.

Les relations enquêteurs/enquêtés sur des terrains surinvestis

11. La forte résonance du thème des migrations dans l'espace social, médiatique et politique comporte une conséquence concrète non négligeable sur le travail d'enquête : les « objets » de recherche et/ou terrains sont très fortement investis par différents acteurs. Comment enquêter sur un terrain déjà (sur) investi par des chercheurs, journalistes, ONG, militants, travailleurs sociaux ? Cette multiplicité d'acteurs présents sur le terrain d'enquête interroge particulièrement l'identité de l'enquêteur, sa place, sa posture professionnelle et sa légitimité.
12. Maïtena Armagnague, Claire Cossée, Emma Cossée-Cruz, Sophie Hieronimy-Sachs et Nancy Lallouette montrent que l'enquête est en permanence sous-tendue par un ajustement continuel quant à la place des chercheuses et des artistes sur un terrain où elles doivent composer à la fois entre elles et avec les enseignants. Cette question de la légitimité de la présence des enquêtrices rejoint la réflexion menée par Alice Corbet et Bénédicte Michalon à partir de leur collaboration avec des ONG dans des camps de déplacés et de migrants. Une tension entre activité scientifique et militante peut alors voir le jour et donner lieu à des rivalités en termes de compétences. Pour autant, les auteures soulignent l'intérêt, pour le chercheur, de travailler avec des ONG : matérialisant un certain engagement de sa part ; cet amenuisement d'une forme de distance académique (souvent jugée nécessaire) ne compromet pas pour autant son travail de recherche.
13. Une autre conséquence du surinvestissement des terrains relatifs aux migrations conduit à nous interroger sur les méthodes et les relations d'enquête. Comment

construire une posture, des outils, des façons de garantir une interprétation qui soit la plus fidèle possible de la restitution du sens que l'enquêté a voulu donner à sa propre parole ? Comment produire des cadres méthodologiques adaptatifs sans perdre en rigueur scientifique ? Les articles du dossier se font l'écho de réflexions sur la nécessité, pour l'enquêteur, d'être reconnu en tant que tel et accepté par ses enquêtés, pour pouvoir construire des relations de confiance. Au-delà des différences en termes d'objectifs et de contraintes professionnelles de chaque « type » d'enquêteur, les auteurs livrent un matériau considérable pour penser la construction des relations entre enquêteurs et enquêtés. S'il est souvent pris pour un autre (journaliste, assistant social, etc.), le chercheur doit aussi savoir se laisser assigner une place, voire une identité, par ses enquêtés. Alain Tarrus démontre l'intérêt, heuristique pour l'enquête, de se « couler » dans une identité donnée par ses interlocuteurs, en se laissant pleinement guider par ces derniers. Paradoxalement, cette « fluidité des identités » peut parfois instaurer une relation de confiance, puisque la présence du chercheur s'inscrit alors dans l'univers de sens des enquêtés ou de ceux qui les entourent.

Enquêter pour déconstruire les évidences ?

14. L'enquêteur sur les migrations est souvent présenté comme ayant pour rôle de déconstruire des évidences et des présupposés pour faire émerger des compréhensions plus fines, situées, permettant d'entrer dans la complexité des sujets abordés. Pour ce faire, certains choisissent de se centrer sur le quotidien des enquêtés ou sur ce qui fait sens pour eux, leur donnant ainsi une large place en tant que sujets, restituant des subjectivités souvent oubliées voire déniées. L'enjeu fondamental dans le déroulement de ces enquêtes est alors de gommer les catégories institutionnelles pour donner voix et place à des femmes, des enfants, des hommes, à des histoires singulières dans toute leur complexité.
15. A priori, les travaux journalistiques visent, plus clairement que les travaux scientifiques, à participer aux débats sur le sujet : battre en brèche les idées reçues, analyser, éclairer la construction de l'action publique, interpellier, telles sont les missions que s'attribuent les journalistes. Cependant, plusieurs contributions au

dossier proposent une réflexion sur le rôle du chercheur travaillant sur les migrations et l'impact de ses recherches dans la société. Le fait de privilégier la réflexivité à la neutralité semble revendiqué et partagé, le chercheur se devant d'aider à comprendre le monde pour le faire évoluer, par ses recherches, mais également en prenant part aux débats publics sur les sujets ayant trait aux migrations. Les chercheurs en sciences humaines et sociales peuvent donc s'engager et participer à la vie de la Cité sans que cela ne remette en question le caractère scientifique de leurs travaux, ce qui fait écho à la sociologie publique souhaitée par Michael Burawoy (2009) ou à l'anthropologie publique revendiquée par Michel Agier (2015).

Bibliographie

- Agier Michel, 2013, *Campement urbain. Du refuge naît le ghetto*. Paris, Payot.
- Agier Michel, 2015, « Repenser les frontières, aujourd'hui, demain. Les enjeux d'une anthropologie publique », Journée d'études : 40e anniversaire de l'EHESS, L'anthropologie politique et les défis du XXIe siècle, Paris, 17 juin 2015.
- Beaud Stéphane, Weber Florence, 2010 [1997], *Guide de l'enquête de terrain. Produire et analyser des données ethnographiques*. Paris, La Découverte.
- Bensa Alban, Fassin Didier (dir.), 2008, *Les politiques de l'enquête. Épreuves ethnographiques*. Paris, La Découverte.
- Bouillon Florence, Fresia Marion, Tallio Virginie (dir.), 2006, *Terrains sensibles. Expériences actuelles de l'anthropologie*. Paris, EHESS.
- Burawoy Michael, 2009, « Pour la sociologie publique », *Actes de la Recherche en Sciences sociales*, n° 176-177, 1, p. 121-144.
- Chemillier-Gendreau Monique, 1998, *L'injustifiable. Les politiques françaises de l'immigration*. Paris, Bayard.
- Clavé-Mercier Alexandra, 2016, « Être un tiers sur un "terrain frontière". L'anthropologue entre migrants roms et acteurs politiques locaux », in Gutron Clémentine, Legrand Vincent (dir.), *Éprouver l'altérité. Les défis de l'enquête de terrain*, Presses universitaires de Louvain, p. 71-87.

Copans Jean, 2011, *L'enquête et ses méthodes. L'enquête ethnologique de terrain*. Paris, Armand Colin.

Djigo Sophie, 2016, *Les migrants de Calais. Enquête sur la vie en transit*. Marseille, Agone.

Fassin Didier, Morice Alain, Quilinal Catherine (dir.), 1997, *Les lois de l'inhospitalité. Les politiques de l'immigration à l'épreuve des sans-papiers*. Paris, La Découverte.

Gutron Clémentine, Legrand Vincent (dir.), 2016, *Éprouver l'altérité. Les défis de l'enquête de terrain*. Louvain-la-Neuve, Presses universitaires de Louvain.

Paugam Serge (dir.), 2010, *L'enquête sociologique*. Paris, PUF.

Siméant Johanna, 1998, *La cause des sans-papiers*. Paris, Presses de Sciences Po.

Weber Florence, 2009, *Manuel de l'ethnologue*. Paris, PUF.

Notices biographiques

Alexandra Clavé-Mercier est anthropologue, chercheuse associée au Centre Émile Durkheim, université de Bordeaux. Ses recherches portent sur les rapports aux institutions et les subjectivités des personnes dites minoritaires et/ou marginalisées dans des domaines variés (politiques sociales, habitat, école...), notamment auprès de personnes identifiées comme Tsiganes, Roms, gens du voyage, en France, Roumanie et Bulgarie, en tant que migrants ou autochtones.

Isabelle Rigoni est maître de conférences en sociologie à l'Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INS HEA)/Grhapes et actuellement en délégation CNRS au Centre Émile Durkheim, université de Bordeaux. Ses travaux portent sur les migrations, elle a notamment dirigé le projet européen Minoritymedia (2006-10) et travaille aujourd'hui sur la participation socio-scolaire des jeunes primo-arrivants dans une perspective qualitative.

Lectures Anthropologiques est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution — CC BY-SA 4.0

